

Paris, le 10 avril 2017

Henri Pinard – Legry
Président
ASAF

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

courrier@jlm2017.fr

Monsieur le Président,

Vous avez interrogé la France Insoumise et son candidat Jean-Luc Mélenchon sur les questions de Défense et d'Armée. Nous vous en remercions.

Le programme l'Avenir en Commun et le livret " Une France indépendante au service de la paix " développent notre programme en la matière en 28 pages.

Quelle est la responsabilité du chef des armées ?

L'article 15 de la Constitution de la Ve République octroi ce rôle au Président de la République, ainsi que celui de présider les conseils et les comités supérieurs de la Défense nationale.

Ce sera au processus constituant de déterminer le rôle du futur chef des armées. Mais nous avons pour projet de rompre avec l'autoritarisme présidentiel et le principe actuel qui cantonne le Parlement à être informé au plus tard trois jours après l'intervention et à donner une autorisation lorsque la durée de celle-ci excède 4 mois. Il faudra un vote du parlement, comme c'est le cas au Danemark, en Allemagne, au Royaume-Uni.

La Défense est-elle le premier devoir de l'Etat et comment s'inscrit-elle dans notre politique globale ?

La défense fait effectivement partie de nos priorités, c'est pourquoi nous avons consacré un chapitre entier dans notre programme l'Avenir en Commun à celle-ci ainsi qu'aux questions géopolitiques.

Les récents attentats commis sur notre sol nous obligent, et nous voulons une Défense qui instaure l'indépendance de la France dans le monde.

Cette armée nouvelle s'inscrira dans le processus global d'implication politique citoyenne permanente que nous voulons à travers la VIe République.

Pour atteindre cet objectif de reconstruction d'une défense indépendante, nationale et populaire, et recréer le lien avec l'ensemble du peuple français, nous proposons :

- La rédaction d'un nouveau livre blanc et une nouvelle loi de programmation militaire ayant pour objectif la restauration pleine et entière de l'indépendance militaire.
- De stopper les programmes de privatisation des industries d'armement et des missions de défense nationale et engager leur reconquête publique.
- D'établir une règle de l'acquisition de matériel militaire français par l'armée, en ce qui concerne l'armement et les fournitures.

Quelle part du PIB consacrée à la défense ?

Nous considérons absurde de déterminer les besoins de l'armée française en fonction des critères américano-otaniens, et l'automatisme d'un 2% du PIB consacré au budget de la défense.

Nous considérons que le niveau actuel de dépense est clairement insuffisant, et nous le déterminerons en fonction des nécessités stratégiques, et pas des injonctions étasuniennes.

Jean-Luc Mélenchon BP 10031, 75462 PARIS cedex 10

www.jlm2017.fr

Quelle est notre position sur la dissuasion nucléaire ?

Notre position sur la dissuasion nucléaire est simple : nous affirmerons la volonté de la France de s'engager dans une voie de dénucléarisation.

Evidemment, notre position s'inscrit dans un cadre international de création de conditions collectives de la paix et l'organisation de la sécurité mondiale et du désarmement, car il ne s'agit pas de désarmer la France au profit des autres. Il serait en effet contre-productif que la France en tant qu'Etat doté s'engage de manière solitaire dans un désarmement unilatéral.

En ce qui concerne les moyens, nous conduirons une politique très active en faveur du désarmement multilatéral et nous proposerons aux autres États nucléaires, signataires ou non du Traité de non-prolifération de 1968, d'ouvrir des négociations en vue d'éliminer toutes les armes nucléaires, sous un contrôle strict et efficace et dans le cadre d'un véritable système de sécurité internationale.

Sur l'OTAN et la défense européenne :

Notre engagement est clair : nous sortirons de l'OTAN, qui organise la cadre impérial et l'ordre de guerre des Etats-Unis d'Amérique, et nous refuserons la participation de la France à toute alliance militaire permanente. Ceci vaut également pour l'Europe de la Défense.

Nous considérons que les interventions militaires doivent se faire dans le cadre des mandats de l'Organisation des Nations Unies, et pour la France, il sera le seul organe légitime pour la sécurité collective.

Quelle politique au Moyen-Orient et en Afrique ?

Sur la question du Moyen-Orient, Mélenchon a condamné les interventions hasardeuses qui ont été commises en Irak, et le non-respect du mandat confié par l'ONU en Libye.

Nous reconnaitrons l'Etat de Palestine et nous agirons avec tous les moyens diplomatiques à notre disposition pour cesser la politique coloniale absurde et injuste qui y est menée, et qui dessert les intérêts des israéliens qui aspirent à la sécurité.

Afin de construire la paix en Syrie, nous reviendrons sur les alliances scélérates avec les pétromonarchies du Golfe et le régime turc actuel.

Nous proposerons une coalition universelle sous mandat de l'ONU, ainsi que les mesures suivantes :

- un cessez-le-feu durable excluant les groupes islamistes
- le soutien au processus de Genève en y intégrant les Kurdes de Syrie
- l'organisation d'élections libres et pluralistes, sans ingérence étrangère, sous surveillance de l'ONU pour que le peuple syrien décide souverainement et démocratiquement de ses dirigeants
- la garantie de l'intégrité de l'État syrien et de ses frontières
- l'organisation à Paris d'une conférence internationale pour la reconstruction de la Syrie et le retour des réfugiés.

En ce qui concerne l'Afrique, nous comptons :

- En finir avec la Françafrique : respecter l'indépendance des États africains et la souveraineté des peuples en s'interdisant de se mêler des élections et en réprimant les corrupteurs
- Tenir enfin l'objectif de consacrer 0,7% du revenu National brut au budget de l'aide publique au développement
- Relancer la politique de co-développement et de coopération (scientifique, universitaire, sanitaire, ...) avec les pays en développement notamment en matière de lutte contre le changement climatique
- Adhérer à la banque de développement des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et bâtir une nouvelle alliance altermondialiste avec les BRICS, ouverte à tous et fondée sur l'indépendance de chacun, la coopération et le renforcement de l'ordre international légitime de l'ONU.

La question de la garde nationale et service militaire :

Ces questions du lien entre le peuple et son armée, nous tiennent particulièrement à cœur.

Nous proposons donc l'instauration d'un service national obligatoire, socle d'une Garde nationale citoyenne.

Le service national est un acquis de la Révolution française, qui a vu le corps social établir sa souveraineté sur un domaine central du pouvoir régalien. Il est intimement lié à la figure du soldat-citoyen, née à Valmy et pilier historique de la défense de la République. Face à l'érosion du lien armée-nation provoquée par la suspension de la conscription en 1997, il est essentiel de redonner à la nation la souveraineté sur son outil de Défense.

Nous proposons la création d'un service national citoyen obligatoire pour les hommes et les femmes qui pourra contenir une composante militaire.

Il s'agit d'opérer une double rupture : contre l'expulsion du peuple de la gestion des questions de sécurité et de défense et contre la précarisation généralisée de la jeunesse, notamment symbolisée par les interminables expériences de stages non ou peu rémunérés, en faisant de ce service une étape de formation visant à sécuriser les citoyens.

Les modalités concrètes de ce service national seront établies dans le cadre du nouveau Livre blanc sur la Défense, mais il aura les contours suivants :

- il sera obligatoire sous réserve d'incompatibilité médicale – et devra être considéré comme une œuvre de solidarité avec la nation ;
- effectué entre 18 et 25 ans et à montée en charge progressive ;
- il inclura les femmes et les hommes ;
- d'une durée de neuf mois, incluant un droit à l'objection de conscience, il pourra être effectué soit de manière militaire, soit de manière civile dans la police, la sécurité civile, les sapeurs-pompiers, l'Office national des forêts (ONF), des organes de protection et de réparation de l'environnement, des associations labellisées d'intérêt général ou dans le cadre de la transition écologique.
- il sera rémunéré au smic et comptera dans le calcul des annuités donnant droit à la retraite ;

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

- le « casernement » y sera limité aux fonctions qui l'exigent réellement, avec présence sur tout le territoire y compris les Outre-mer, les zones rurales et les quartiers populaires.
- il comportera un volet important d'éducation civique et de formation aux enjeux géopolitiques, ainsi qu'un bilan de santé, une évaluation des capacités d'écriture, de lecture et de calcul avec leur éventuelle mise à niveau, la formation gratuite à la conduite et le passage de l'examen du permis de conduire et du brevet de secourisme et de natation.
- il ne permettra pas l'envoi de conscrits en opérations militaires extérieures ;

Cette période de service national pourra être prolongée sur la base du volontariat, dans la limite des besoins des armées et des services civils.

En espérant avoir pleinement répondu à vos interrogations, et vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise